

## Avis de détermination

Le présent avis de détermination est émis par Parcs Canada en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* et s'applique aux options de traitement de la moule zébrée proposées pour le lac Clear et évaluées tout au long de l'évaluation d'impact détaillée (IED).

### Proposition de projet

La présence de la moule zébrée a été confirmée pour la première fois dans le lac Clear, dans le parc national du Mont-Riding (PNMR), grâce à des échantillons d'ADNe positifs et à une grappe d'adultes, découverts en suspension dans l'eau parmi des débris ligneux dans l'anse de bateaux du lac Clear en novembre 2023. Étant donné que les moules zébrées n'étaient pas ancrées à un substrat fixe dans le lac, la découverte ne permet pas d'établir qu'il s'agit d'une population viable confirmée.

Les moules zébrées peuvent avoir des effets importants et irréversibles sur les écosystèmes d'eau douce. Elles peuvent également entraîner des répercussions socioéconomiques importantes, en nuisant à l'utilisation récréative des lacs, des plages et des rivages, en augmentant le risque de prolifération d'algues bleues toxiques et d'épidémies bactériennes, et en causant des dommages coûteux aux infrastructures et aux biens. Les conditions dans le lac Clear sont propices à la prolifération des moules zébrées. Dans le cas où une population viable serait confirmée, les moules zébrées pourraient se répandre rapidement dans le lac Clear et en aval.

Afin de s'assurer que Parcs Canada est prête à intervenir rapidement dans le cas où une population viable de moules zébrées serait confirmée dans le lac Clear. Une analyse des options de gestion intégrée de parasites (GIP) a été préparée et on a retenu trois options de traitement qui sont réalisables à l'heure actuelle pour le lac Clear :

1. Molluscicide Potash appliqué dans de petites zones du lac isolées par des filtres à limon.
2. Contrôle physique (p. ex. enlèvement manuel et utilisation de tapis benthiques).
3. Utilisation combinée du molluscicide Potash et d'un contrôle physique.

L'approche adéquate pour le traitement des moules zébrées dans le lac Clear, y compris les emplacements et les options de traitement à mettre en œuvre, sera déterminée en fonction des résultats de la surveillance continue des moules zébrées par le PNMR. Le PNMR communiquera avec les communautés autochtones locales, y compris la Première Nation ojibway de Keeseekoowenin (PNOK) et la Première Nation

de Caldwell (PNC), les intervenants et le public au sujet de l'état actuel de la surveillance et du traitement de la moule zébrée dans le lac Clear. Les communications indiqueront si une population viable de moules zébrées est confirmée et, dans l'affirmative, les emplacements où se trouve cette population et la méthode de traitement. Si la présence d'une population de moules zébrées est confirmée au cours de l'hiver 2024, il pourrait être nécessaire de procéder à un traitement dès la fonte des glaces (début mai) en 2024.

## **Résumé de l'analyse**

La présente EID permet d'examiner les risques et les avantages des options de traitement de la moule zébrée proposées pour les éléments naturels ou culturels du lac Clear, de la zone d'étude et en aval. Un résumé des résultats de l'analyse de l'EID est présenté ci-dessous.

### Aucune mesure

En plus de l'évaluation des options de traitement proposées, l'étude d'impact a également évalué les incidences d'un scénario « Aucune mesure ». Ce scénario se produirait dans le cas où le PNMR ne prenait pas de mesures actives pour contrôler les moules zébrées. Ce scénario pourrait également se produire si la surveillance de la moule zébrée indique que l'éradication est impossible.

Dans le scénario « Aucune mesure », il y a des incidences négatives importantes sur toutes les composantes valorisées (CV), à l'exception des CV terrestres. En modifiant considérablement l'écosystème aquatique, les moules zébrées pourraient avoir des conséquences importantes, à long terme, irréversibles et potentiellement imprévisibles sur les récoltes culturelles et de subsistance des Autochtones, sur les poissons et leur habitat, sur les moules d'eau douce indigènes, sur d'autres invertébrés aquatiques non ciblés, sur la qualité de l'eau et sur les oiseaux aquatiques. La végétation aquatique devrait également être touchée. La quantité de phytoplancton devrait diminuer en raison de l'alimentation par filtration de la moule zébrée. Certains macrophytes aquatiques peuvent profiter d'une eau plus claire et de la pénétration de la lumière du soleil, mais il est difficile de prévoir quels seraient les changements de l'écosystème; on anticipe des effets négatifs.

L'implantation de moules zébrées pourrait entraîner des conséquences irréversibles, continues et locales sur la jetée du lac Clear et sur ses ressources culturelles ou artefacts non découverts dans le lac. Les études menées dans les zones à fort potentiel de sites archéologiques pourraient réduire les incidences, mais il est peu probable que toutes les ressources culturelles non découvertes puissent être

protégées. La jetée du lac Clear pourrait être réparée ou remplacée, mais ces travaux occasionneraient un coût d'entretien supplémentaire et permanent pour Parcs Canada.

L'implantation de la moule zébrée devrait également avoir des répercussions importantes sur l'expérience de visite. Les coquilles tranchantes des moules zébrées pourraient recouvrir et souiller les plages et les rivages, les activités de pêche récréative pourraient être perturbées, les lacs pourraient être fermés au public en raison de la prolifération d'algues bleues toxiques et des épidémies de bactéries pathogènes, les infrastructures et les biens pourraient être endommagés, et les offres d'activités aquatiques pourraient être touchées. L'expérience de visite dans d'autres lacs du PNMR pourrait également être perturbée par le programme de prévention des espèces aquatiques envahissantes (EAE) ou les fermetures qui pourraient être nécessaires pour empêcher la propagation des moules zébrées.

Dans l'ensemble, le scénario « Aucune mesure », qui entraînerait l'implantation de la moule zébrée, pourrait avoir des impacts négatifs importants et permanents sur les composantes aquatiques physiques, chimiques et biotiques, ainsi que sur l'expérience de visite dans la zone d'étude. La moule zébrée pourrait également s'implanter dans le bassin versant et des cours d'eau en aval (le ruisseau Clear [Wasamin] et les rivières Little Saskatchewan et Assiniboine), ce qui pourrait entraîner des répercussions négatives et permanentes au fil du temps.

### 1. Molluscicide Potash

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada établit avec une certitude raisonnable que le molluscicide Potash ne présentera aucun danger pour la santé humaine ou l'environnement dans les conditions d'utilisation approuvées. L'analyse de l'EID confirme; le molluscicide Potash ne devrait pas avoir d'impact important sur les composantes valorisées. Le molluscicide Potash tuera toutes les moules d'eau douce indigènes dans les zones de traitement; toutefois, ces effets devraient être prévisibles et contrôlés. Les moules d'eau douce indigènes se rétabliront avec le temps. Le ministère des Pêches et des Océans examinera également les impacts du molluscicide Potash sur les moules d'eau douce indigènes. Dans l'ensemble, en comparaison, les conséquences du molluscicide Potash sur les moules d'eau douce indigènes sont moindres que les conséquences négatives et importantes qui résulteraient de l'implantation de la moule zébrée.

La mise en œuvre de mesures d'atténuation standard permettra de réduire les incidences résultant des filtres à limon nécessaires pour contenir les zones de traitement. Au-delà des mesures d'atténuation, les filtres à limon peuvent encore avoir des incidences prévisibles et contrôlables sur certaines CV en empêchant l'accès aux

zones de traitement. Les CV potentiellement touchées comprennent les récoltes culturelles et de subsistance des Autochtones, les poissons et leur habitat, ainsi que l'expérience de visite. Les impacts sur les poissons et leur habitat seront traités en consultation avec le MPO.

Les oiseaux et la végétation terrestres pourraient être perturbés par les voies d'accès terrestres temporaires et les espaces de travail qui peuvent être nécessaires pour les traitements au molluscicide Potash. Les mesures d'atténuation standard permettront de réduire la plupart des incidences sur les oiseaux terrestres et garantiront le respect des obligations légales en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*. Les incidences sur l'habitat essentiel de la paruline à ailes dorées seront atténuées, par la mise en œuvre de conseils des experts en espèces en péril et, si nécessaire, en demandant un permis au titre de la *Loi sur les espèces en péril*. On s'attend à ce qu'il y ait des effets résiduels sur les communautés végétales, en particulier là où les arbres et les arbustes sont défrichés. Ces effets devraient être prévisibles et contrôlables, car les petites zones défrichées seront converties en communautés végétales de début de succession qui se rétabliront au cours des 10 à 20 prochaines années.

## 2. Contrôle physique

Les méthodes de contrôle physique de la moule zébrée ne devraient pas avoir d'incidence importante sur l'une ou l'autre des CV évaluées. L'enlèvement manuel vise précisément les moules zébrées et ne devrait pas avoir d'incident sur l'une ou l'autre des CV évaluées. Les tapis benthiques pourraient avoir une incidence prévisible et contrôlable sur les poissons, en provoquant l'exclusion des habitats de frai appropriés et en perturbant leur comportement normal. Les tapis benthiques causeront également la mort de toutes les moules d'eau douce indigènes, bien que ces conséquences soient également prévisibles et contrôlables. Comme indiqué ci-dessus, la comparaison de l'incidence sur les moules d'eau douce indigènes joue en faveur des impacts mineurs du traitement par rapport à l'implantation de la moule zébrée. Les impacts sur les poissons et les moules d'eau douce indigènes seront traités en consultation avec le MPO. La mise en œuvre des mesures d'atténuation standard devrait réduire les incidences sur les autres invertébrés aquatiques non ciblés, la qualité de l'eau, les oiseaux aquatiques et la végétation aquatique de façon à les rendre négligeables.

## 3. Utilisation combinée du molluscicide Potash et d'un contrôle physique.

Les effets des méthodes de traitement combinées seront en grande partie identiques aux effets de ces méthodes utilisées séparément. Dans certains cas, la combinaison

des méthodes pourrait réduire l'incidence sur les composantes valorisées. Par exemple, l'utilisation d'un tapis benthique en combinaison avec un molluscicide Potash, permet de réduire le temps nécessaire pour éradiquer la moule zébrée, ce qui écourte la durée des impacts sur les récoltes culturelles et de subsistance des Autochtones, les poissons et leur habitat, ainsi que l'expérience de visite.

### **Consultation et mobilisation des Autochtones**

Le PNMR collabore depuis plusieurs années avec le Forum des cadres supérieurs du Mont-Riding au sujet des EAE et continue de collaborer avec la PNOK et la PNC sur les options de traitement contre la moule zébrée dans le lac Clear. Lors des premières discussions sur le problème de la moule zébrée, la PNOK a affirmé que la santé et l'intégrité écologique du lac Clear représente sa plus grande priorité puisque le Créateur lui a confié la responsabilité de protéger le Mont Riding et le lac Clear et qu'elle le fait depuis des temps immémoriaux. Le PNMR a communiqué le projet de l'EID directement à un haut fonctionnaire du Forum des cadres supérieurs du Mont-Riding afin qu'il soit ensuite communiqué à la PNOK et à la PNC au début du mois de mars 2024. Des avis de consultation ont également été distribués fin mars, début avril 2024. Le projet de l'EID a été mis à jour pour tenir compte des commentaires préliminaires d'un haut fonctionnaire du Forum des cadres supérieurs du Mont-Riding. Le processus de consultation et de mobilisation des populations autochtones étant en cours, le PNMR demeure ouvert aux réactions et aux commentaires de la PNOK et de la PNC, et s'engage à prendre des mesures d'adaptation pour toutes les conséquences sur les droits et les valeurs des populations autochtones relevées dans le cadre du processus de consultation.

### **Mobilisation du public**

Le PNMR a consulté le public, notamment le grand public, les principaux intervenants, les autorités gouvernementales, les organismes non gouvernementaux et les partenaires, au sujet de la détection de la moule zébrée dans le lac Clear, des efforts de surveillance en cours et du projet proposé. Plusieurs intervenants locaux et membres du grand public ont fait part de leurs commentaires sur le projet de l'EID au cours de la période de participation du public. Les commentaires concernaient principalement le projet et les considérations opérationnelles pour le PNMR plutôt que le processus d'évaluation des incidences ou l'évaluation des incidences sur le développement durable, mais on a ajouté de petites précisions à l'évaluation des incidences sur le développement durable finale en ce qui concerne la manière, le moment et le lieu où le projet proposé sera mis en œuvre. Le PNMR a pris en compte et examiné les commentaires qui n'entraient pas dans le champ d'application de l'EID.

## Surveillance

Plusieurs initiatives et plans de surveillance ont été ou seront élaborés pour évaluer, surveiller et assurer la gestion de modifications des CV pouvant résulter des traitements contre la moule zébrée. Les initiatives et plans de surveillance comprendront des enquêtes continues par interrogatoire des pêcheurs sur les poissons, ainsi que la surveillance des espèces envahissantes, des moules d'eau douce indigènes, d'autres invertébrés aquatiques non ciblés, de la qualité de l'eau et des oiseaux aquatiques. Une surveillance supplémentaire peut être définie et mise en œuvre si des autorisations sont requises par d'autres autorités réglementaires.

## Conclusion

L'ensemble des avantages des options de traitement de la moule zébrée proposées pour l'écosystème du lac Clear et les écosystèmes en aval l'emportent largement sur les impacts négligeables, contrôlables et prévisibles sur les organismes vivants identifiés dans l'analyse de l'EID. Ceci est particulièrement vrai lorsque ces impacts sont comparés aux résultats négatifs importants possibles dans le cas de l'implantation de la moule zébrée dans le lac Clear. Compte tenu des résultats de l'analyse de l'EID, des mesures d'atténuation et des initiatives/plans qui ont été ou seront élaborés pour surveiller et gérer de manière adaptative les moules zébrées tout au long des traitements, Parcs Canada a déterminé que les options proposées pour le traitement de la moule zébrée ne sont pas susceptibles d'avoir des effets négatifs importants sur l'environnement.

Pour demander une copie du rapport final de l'évaluation d'impact détaillée, veuillez contacter :

Parc national du Mont-Riding

135, promenade Wasagaming, C.P 299, Onanole (Manitoba) R0J 1N0

Téléphone: 204-848-7275

Télécopieur: 204-848-2596

Courriel : [rmnp.info@pc.gc.ca](mailto:rmnp.info@pc.gc.ca)